

VANINA BRIERE

Les Français déportés à Buchenwald : exemple du convoi du 12 mai 1944 *

Introduction

Pendant très longtemps, l'histoire des camps de concentration et des déportés de répression est restée en arrière plan. Pourtant, juste après la guerre, dans les années 1945 à 1947, les rescapés des camps écrivent beaucoup. Très vite cette production cesse car ceux qui n'ont pas connu les camps ne veulent pas les croire. Il y a donc une longue pause dans les témoignages et ce n'est que depuis quelques années que les déportés recommencent à parler. De même la recherche universitaire s'est désintéressée de l'histoire des déportés partis

de France pendant de nombreuses années et il a fallu attendre le milieu des années 1990 pour que des travaux soient lancés.

Buchenwald est le camp des Français par excellence puisque près de 26.000 y sont passés. Aucun travail universitaire d'ensemble n'avait été mené sur ce camp avant la maîtrise que j'ai soutenue en 2000¹. Il s'agit d'une étude à 10 % de tous les convois partis de France pour le Konzentrationslager Buchenwald (KLB). Les résultats obtenus sont un élément de comparaison pour observer les spécificités du convoi qui a quitté Compiègne le 12 mai 1944 avec

¹ NDLR : Vanina Brière a soutenu à l'Université de Caen, en suite de son mémoire de maîtrise (voir ci-après en note 1) un mémoire de DEA intitulé *Les déportés français du KL Buchenwald*. Celui-ci fut déposé dans le cadre du Prix de la Fondation Auschwitz 2002-2003. Ayant été tout particulièrement apprécié par les membres du jury, ces derniers ont accordé à l'auteur le bénéfice de l'article 4 du règlement permettant au Conseil d'Administration de la Fondation Auschwitz de lui allouer un subside pour la poursuite de ses recherches. Le présent article en constitue le résultat.

2.048 Français et qui a été étudié entièrement. Ce convoi est le neuvième à partir de France pour Buchenwald et il est le plus important numériquement. Ces travaux se différencient de ceux qui ont pu être menés jusqu'à présent puisque, même s'il est évoqué dans mon étude, le thème central n'est pas la vie dans le camp. L'accent est porté sur la sociologie des déportés, les motifs d'arrestation et de déportation et enfin sur la démographie.

I - Le camp de Buchenwald

Contrairement à Auschwitz, qui était un camp d'extermination et donc destiné avant tout aux victimes de la déportation raciale, Buchenwald était un camp de concentration. Il recevait, essentiellement, des victimes de la déportation de répression. Cependant des convois de déportés de répression² ont été envoyés vers des camps d'extermination, tout comme il y a eu des déportés raciaux dirigés sur des camps de concentration, notamment au moment de l'évacuation des camps de l'Est.

Il est important de redéfinir certains termes car des amalgames ont été faits et les mots déportation et Shoah sont devenus synonymes pour le grand public. La déportation raciale s'est appliquée à des familles entières. Hommes, femmes, enfants et vieillards étaient pourchassés et envoyés dans des camps d'extermination en raison de leur appartenance à un groupe ethnique. Au contraire, la déportation de répression a

concerné des hommes et des femmes qui ont voulu s'opposer aux Allemands, qui ont été pris dans des rafles, arrêtés comme otages ou pour leurs idées. En aucun cas, la déportation de répression n'a concerné de jeunes enfants comme cela a été le cas dans le cadre de la déportation raciale. Par contre, il est vrai que parmi les déportés de répression, on trouve de jeunes adolescents de 14 ou 15 ans. Buchenwald était un camp de mort lente où l'extermination se faisait par le travail et l'épuisement. Il n'a donc pas la même histoire et organisation que les usines de mort.

A) Historique du camp de Buchenwald

En 1936, Himmler³, chef de toutes les polices et de la SS, envisagea de créer un grand camp de concentration au centre de l'Allemagne, en prévision d'une guerre qui nécessiterait l'internement et la destruction des ennemis intérieurs du Reich et, éventuellement, de ceux qui s'opposeraient à ses conquêtes à l'extérieur. Il obtint un terrain situé à 8 kilomètres de Weimar et au milieu d'une forêt. Les premiers détenus arrivèrent le 16 juillet 1937 et commencèrent la construction du camp, selon la légende, autour du chêne de Goethe, connu dans toute la région. Entre juillet 1937 et septembre 1939, Buchenwald devint une véritable ville avec des rues, des édifices en dur, des usines.

Officiellement, les camps étaient définis comme des établissements éducatifs à caractère particulier. La rééducation visait à la

¹ Vanina BRIERE, *Les déportés rescapés de Buchenwald. Etude statistique réalisée sur un échantillon de 2264 personnes*, mémoire de maîtrise sous la direction de Monsieur Jean Quellien, Université de Caen, 2000.

² Nous pouvons citer en exemple le convoi des tatoués composés de déportés de répression qui quitta la France le 27 avril 1944 pour Auschwitz II-Birkenau et qui arriva à Buchenwald le 14 mai 1944.

³ Himmler (Heinrich), né en 1900 à Munich, chef de la Gestapo à partir de 1934 et de la police du Reich en 1936, fut nommé ministre de l'Intérieur en 1943. Il dirigea la répression contre les adversaires du régime nazi et organisa l'extermination des Juifs. Arrêté par les Alliés, il se donna la mort dans sa cellule.

⁴ En allemand, la porte se dit *Das Tür*, si bien que pour tous les déportés français de Buchenwald, il s'agit de la «tour» d'entrée.

⁵ Pierre DURAND, *Les Français à Buchenwald et à Dora*, Paris, Ed. Sociales, 1977, 318 p., p. 257.

réinsertion des détenus dans la communauté du peuple. Dans les camps de concentration, on pouvait distinguer quatre groupes d'hommes :

- les adversaires politiques (communistes, opposants au régime...)
- les membres des «races inférieures» (Juifs, Tsiganes, Slaves...)
- les êtres inférieurs au point de vue de la biologie (trisomiques, déficients mentaux...)
- les criminels et les asociaux (homo-sexuels, objecteurs de conscience...).

Comme tous les autres camps, Buchenwald comportait trois zones d'une superficie totale de 400 hectares :

- les cités SS
- la zone de la Kommandantur
- Le camp proprement dit à l'intérieur des barbelés.

Ce dernier comportait deux parties très distinctes : le grand et le petit camp. Un réseau de barbelés infranchissables séparaient les deux et interdisait toute communication. Les portes étaient gardées par des détenus, bien nourris, tchèques ou polonais, tout dévoués au maître allemand.

Une large porte de fer-forgé surmontée de la devise *Jeden das Sein* qui signifie *A chacun son dû*⁴, marquait l'entrée du camp des prisonniers. En août 1944, l'affluence des détenus fut telle, que l'organisation d'un camp supplémentaire, dit camp des tentes, s'avéra nécessaire.

Le grand camp était composé de baraques en briques. Chaque baraque était formée par deux *Flügel*, ailes, pour le logement et par une partie centrale pour le service général. Chaque *Flügel* se composait d'une chambre où mangeaient les détenus et d'un dortoir à lits superposés où ils dormaient.

Le petit camp servait, d'une part, de camp d'accueil et de quarantaine, d'autre part d'abri aux invalides. Les installations y étaient plus médiocres.

Dès la fin de l'année 1937, le camp compte 2.561 détenus. De 1937 à 1945, 238.980 détenus ont été immatriculés à Buchenwald. Une grande partie de ces déportés ne séjourna que peu de temps à Buchenwald avant d'être affectés dans les Kommandos extérieurs⁵.

B) Les Français à Buchenwald

Sur les registres d'entrée du camp, les tous premiers Français enregistrés le sont dès 1940. Il s'agit de Français se trouvant en Allemagne, arrêtés et conduits à Buchenwald. Puis les premiers grands transports arrivent en 1943. Au total, 5.918 Français sont enregistrés en 1943, 17.429 en 1944 et 1.100 en janvier, février et mars 1945, mais là, il s'agit surtout de transferts de camp à camp. Seuls les déportés arrivant vivants au camp étaient immatriculés. Le graphique ci-dessous permet de voir l'évolution du nombre de Français durant le conflit dans le camp par rapport à l'effectif total des détenus.

Les Français arrivés à Buchenwald reçurent tous le triangle rouge des déportés politiques quelles que soient les raisons qui les avaient menés dans ce camp, leur croyance ou leur appartenance ethnique.

Plus de 2/3 des Français déportés au KLB (69%) sont arrivés dans les seize convois directs qui ont quitté la France pour Buchenwald entre le 26 juin 1943 et le 3 octobre 1944, date du dernier convoi parti de Belfort. Les convois les plus importants sont partis entre janvier et mai 1944, à l'époque où la répression allemande était la plus forte en France.

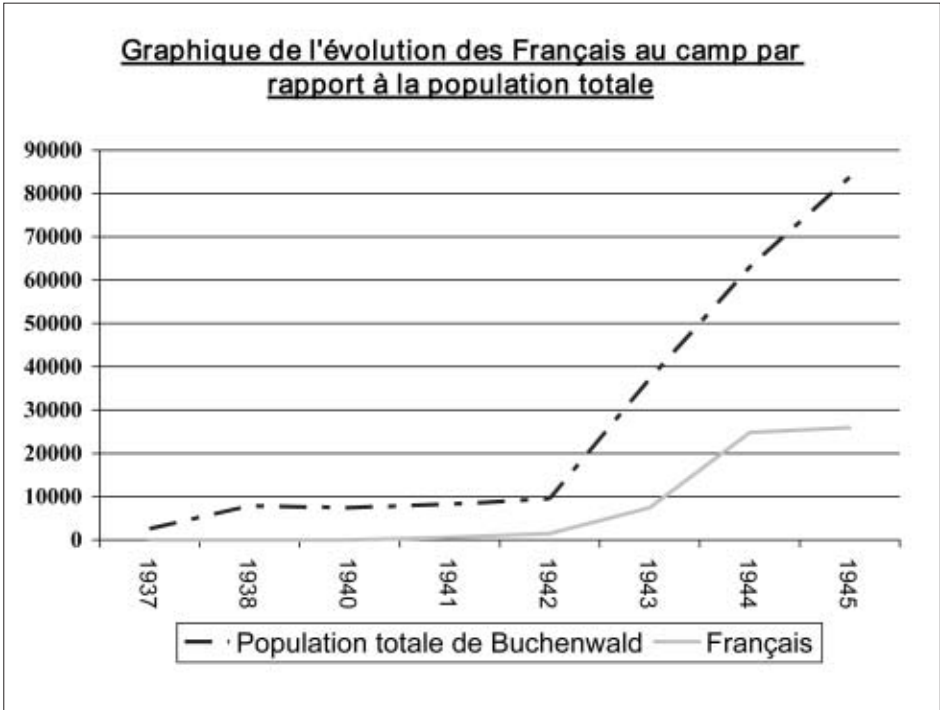


Tableau des dates d'arrivées des convois partis de France pour Buchenwald et effectifs des Français

| Date d'arrivée à Buchenwald | Nombre de Français |
|-----------------------------|--------------------|
| 27/06/43 | 832 |
| 04/09/43 | 820 |
| 18/09/43 | 873 |
| 30/10/43 | 832 |
| 16/12/43 | 825 |
| 19/01/44 | 1497 |
| 24/01/44 | 1854 |
| 29/01/44 | 1412 |
| 14/05/44 | 2048 |
| 03/07/44 | 359 |
| 06/08/44 | 844 |
| 20/08/44 | 1370 |
| 22/08/44 | 1166 |
| 10/09/44 | 170 |
| 06/10/44 | 59 |

Certains Français sont arrivés par les trois convois venant de Bruxelles⁶, d'autres dans des convois indirects⁷, c'est-à-dire qu'ils ont transité par un autre camp avant d'arriver au KLB, où, et c'est là l'une des découvertes importantes de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, ont été arrêtés sur le territoire du Reich et envoyés à Buchenwald⁸. D'autres encore sont arrivés à Buchenwald par des transports individuels ou de faibles effectifs.

II - La sociologie des déportés du convoi du 12 mai 1944

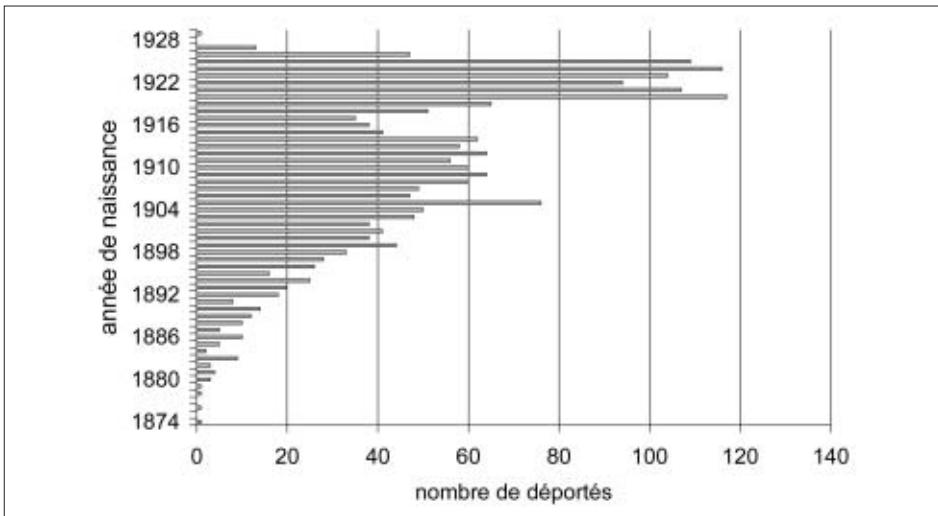
Pendant longtemps on s'est seulement préoccupé de la vie que les détenus avaient

menée dans les camps de concentration et grâce aux témoignages, on la connaît relativement bien. En revanche, on ne sait que très peu de choses sur les déportés eux-mêmes. On ignore leurs âges, leurs milieux socio-professionnels, leurs origines géographiques, les motifs qui les ont conduits dans les camps mais aussi leur devenir une fois au camp. C'est donc sur ces aspects, qui font défaut à la recherche actuelle, que nous avons décidé de mener des travaux.

A) Les âges

La lecture du graphique ci-dessous montre que les dates de naissance des déportés du convoi parti de Compiègne le 12 mai 1944 s'échelonnent de 1874 à 1929.

Graphique des années de naissance des déportés du convoi du 12 mai 1944



⁶ Le premier de ces convois est arrivé au KLB le 9 mai 1944 avec 907 déportés, le second, le 22 mai 1944 avec 891 détenus et enfin le dernier est arrivé le 19 juin 1944 avec 574 personnes.

⁷ Le 21 mai 1943, 50 détenus français arrivent à Buchenwald, mais ils étaient passés, auparavant, par le camp de Mauthausen. Le 14 mai 1944, le convoi des tatoués arrive au KLB. 1.700 hommes, pour la plupart des résistants, quittent Compiègne le 27 avril 1944. Ils arrivent à Auschwitz II-Birkenau le 30 avril. Ils sont tatoués du matricule 184.936 au matricule 186.590. Le 12 mai 1944, 1.578 tatoués sont transférés à Buchenwald où ils arrivent le 14 mai 1944.

⁸ Voir le *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression. France 1940-1945*. Des travaux universitaires sur les Français arrêtés sur le territoire du Reich puis envoyés en camp de concentration ont été lancés par Arnaud Boulligny sous la direction de Jean Quellien.

Une tranche d'âge se détache dans cette population. Il s'agit des personnes nées entre 1920 et 1925. Elles sont 647 (31,6%). Les années 1920 à 1922 correspondent aux années de réquisition pour les STO⁹. De nombreux jeunes gens ont refusé de partir travailler en Allemagne. Certains ont gagné le maquis, d'autres se sont cachés dans les campagnes ou ont rejoint les Forces France Libre... Cette même tranche d'âge se détache dans l'étude à 10% puisque 33,5 % des déportés de Buchenwald sont nés entre 1920 et 1925. D'autre part, les déportés de cette tranche d'âge, que nous avons rencontrés, expliquent que le fait qu'ils étaient jeunes avait été pour beaucoup dans leur engage-

ment car ils n'avaient pas de famille à charge et ils étaient moins résignés que leurs aînés.

Comme lors de l'étude à 10 %, nous avons remarqué que les personnes nées avant 1900 sont fort peu nombreuses. Les hommes nés avant 1900 font partie des classes d'âge creuses des victimes de la première guerre mondiale alors que ceux nés entre 1920 et 1925 sont les enfants du petit «baby-boom» de l'après première guerre mondiale.

Les personnes à s'être investies très fortement dans la défense de leur pays avaient essentiellement entre 18 et 40 ans, c'est le cas de 1.570 Français sur les 2.048 du convoi, soit plus de 76%.

⁹ STO : Service du Travail Obligatoire. Il fut créé par Pierre Laval le 16 février 1943 afin de fournir à l'Allemagne de la main-d'œuvre pour ses entreprises. Il se substituait aux réquisitions mises en place en septembre 1942 et à la relève qui avait fait appel à des volontaires pour aller remplacer dans les usines allemandes les prisonniers de guerre. La relève n'avait eu qu'un succès limité d'où la mise en place du STO qui, lui, était obligatoire. Une grande partie des hommes nés entre le 1^{er} janvier 1920 et le 31 décembre 1922, soit trois classes d'âge du baby-boom d'après guerre, furent mobilisées pour partir en Allemagne. L'efficacité de cette mesure fut limitée : au total, peut-être 700.000 hommes furent mobilisés pour partir en Allemagne au titre du STO et de la relève. Certains jeunes rejoignirent le maquis pour y échapper. Le STO fut sans doute l'un des apports les plus importants de la collaboration à l'occupation allemande.

¹⁰ Les dossiers statuts sont conservés dans les services de la DMPA, bureau des archives du monde combattant, au ministère de la Défense à Caen. Il s'agit de dossiers remplis par les déportés ou leur famille dans le but d'obtenir un statut et une pension. Dans ces dossiers, on retrouve l'état civil, des informations sur l'arrestation, les actions dans la Résistance, l'internement en France et le parcours en Allemagne. Ces dossiers réunissent également différentes pièces d'archives concernant le demandeur.

¹¹ I.N.S.E.E., *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 10 mars 1946*, volume III : *Population active*, 1952, 543 p.

¹² Les professions indiquées sur les fiches de rapatriement ou dans les dossiers statuts ne semblant pas toujours distinguer les exploitants des salariés agricoles, nous avons préféré les regrouper.

¹³ Les marins et les pêcheurs forment une infime minorité à l'intérieur de cette catégorie, essentiellement composée en fait de paysans.

¹⁴ Non compris les patrons de l'artisanat, figurant dans une autre rubrique.

¹⁵ Dans cette catégorie figurent les instituteurs, conformément au classement adopté par le recensement de 1946.

¹⁶ Outre les médecins, notaires, avocats, architectes, journalistes, artistes... figurent dans cette catégorie les prêtres, conformément au classement du recensement de 1946.

¹⁷ Nous respectons ici le classement adopté par l'I.N.S.E.E. pour le recensement de 1946. À noter que les employés de commerce ont été retirés de cette catégorie pour être rangés dans celle de l'artisanat-commerce.

¹⁸ Il s'agit uniquement des ouvriers de l'industrie (métallurgie, textile, usines diverses...) à l'exclusion des ouvriers de l'artisanat (garçons bouchers, ouvriers maçons, coiffeurs, boulangers...) classés dans la catégorie «artisanat et commerce».

¹⁹ Figurent dans cette catégorie outre les hommes n'exerçant aucune activité, les étudiants.

B) Les structures socioprofessionnelles du convoi du 12 mai 1944

Il est difficile de travailler sur les professions et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, dans les dossiers statuts¹⁰, notre source principale, les déportés indiquent souvent la profession qu'ils exercent au moment où ils font la demande et non pas la profession qu'ils exerçaient au moment de leur arrestation et de leur déportation. Nous avons aussi relevé la profession indiquée sur la fiche de rapatriement, mais nous ne savons pas s'il s'agit de la profession qu'ils exerçaient avant leur détention à Buchenwald, ce qui semble le plus vraisemblable, ou s'il s'agit de la profession qu'ils ont exercée au camp. Le problème ne se pose pas pour les dossiers des personnes mortes en déportation dans lesquels, par définition, seule la profession avant la déportation est indiquée.

S'il est difficile de se fier, a priori, aux professions déclarées dans les dossiers statuts ou sur les fiches de rapatriement, il est aussi difficile de prendre en compte celles qui sont indiquées sur les sources allemandes. En effet, lors de leur arrivée au camp, beaucoup de déportés n'ont pas déclaré leur véritable profession pour éviter les représailles ou d'être affectés à un Kommando trop dur.

Sur les 2.048 Français qui composent le convoi du 12 mai 1944, nous avons retrouvé la profession pour 2.044.

Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées et toutes ont été atteintes, cependant pas dans les mêmes proportions. Il est ici nécessaire de comparer la part de chaque catégorie parmi les déportés avec celle qu'elle occupe pour l'ensemble de la population française. Une série de problèmes méthodologiques se pose alors.

Tous les déportés n'exerçant pas une profession (étudiants, hommes sans profes-

sion...), il faut opérer la comparaison non pas avec la seule population active mais avec l'ensemble de la population française (actifs et non actifs) de 14 ans et plus. Ces données ont été fournies par le résultat du recensement de 1946¹¹. Il convient par ailleurs, afin d'éviter un éparpillement peu propice à l'analyse, de répartir les déportés entre quelques grandes catégories socioprofessionnelles, mais en prenant soin de les calquer exactement sur celles du recensement de 1946 afin de pouvoir procéder ensuite à des comparaisons pertinentes. Dans ce domaine, certaines professions indiquées s'avèrent sources de difficultés : sur de nombreuses fiches de rapatriement comme dans de nombreux dossiers statuts, on trouve souvent des indications imprécises telles que : «boulangier», «charpentier», «coiffeur», «boucher», «maçon»... sans que l'on sache si l'individu concerné est un patron ou un ouvrier. Dans ces conditions, il est apparu inévitable de regrouper toutes les personnes travaillant dans les secteurs de l'artisanat et du commerce, quel que soit leur statut (patrons ou ouvriers/employés), ceci à la fois pour les déportés et pour la population française considérée dans son ensemble.

Au total, nous avons donc défini huit grandes catégories socioprofessionnelles :

Paysans¹², marins, pêcheurs¹³

Patrons de l'industrie¹⁴

Cadres supérieurs¹⁵

Professions libérales¹⁶

Commerce et artisanat (patrons, ouvriers et employés regroupés)

Employés et cadres inférieurs¹⁷

Ouvriers¹⁸

Sans profession¹⁹.

Tableau des catégories socioprofessionnelles des déportés du convoi du 12 mai 1944 comparées à l'ensemble de la population masculine française de 14 ans et plus

| Catégories socioprofessionnelles | Population française masculine de 14 ans et plus | Déportés du convoi du 12 mai 1944 | Echantillon à 10 % |
|----------------------------------|--|-----------------------------------|--------------------|
| Paysans+marins/pêcheurs | 29,3% | 12% | 5,1% |
| Patrons de l'industrie | 0,4 % | 1,2% | 1,7% |
| Cadres supérieurs | 3,8% | 3,2% | 10,1% |
| Professions libérales | 1,1% | 5,1% | 2,5% |
| Commerce/artisanat | 19,8% | 20,3% | 27,7% |
| Employés+cadres inf. | 11,9% | 13,3% | 26,1% |
| Ouvriers | 18,2% | 40% | 23,1% |
| Sans profession | 15,5% | 4,7% | 3,9% |

La première chose à noter est la sous-représentation de la catégorie «sans profession» (4,7% des déportés du convoi du 12 mai 1944 contre 15,5% de la population française masculine de 14 ans et plus) et de celle des «paysans, marins/pêcheurs» (12% des déportés contre 29,3% au sein de la population masculine française de 14 ans et plus). Notons que la sous-représentation de la catégorie «paysans, marins/pêcheurs» est beaucoup plus nette dans notre étude à 10% : seulement 5,1 % des déportés entrent dans cette catégorie. Cette sous-représentation s'explique par le

fait que la majorité des déportés français du convoi du 12 mai 1944, comme la majorité des déportés de Buchenwald, sont des résistants. La Résistance est avant tout un phénomène urbain²⁰ qui s'est d'abord développé dans les milieux intellectuels ou chez des personnes qui avaient accès à la culture. C'est pour cette raison que les catégories «professions libérales» (5,1% des déportés du convoi du 12 mai 1944 contre 1,1% de la population active masculine de 14 ans et plus) et «patrons de l'industrie» (1,2% des déportés contre 0,4% de la population française masculine de 14 ans et plus)

²⁰ Cf. colloque international de l'IHTP tenu à Cachan les 16-18 novembre 1995.

²¹ Sur les 100 personnes arrêtées uniquement pour leurs idées communistes, nous ignorons la date d'arrestation pour 35 d'entre-elles. En revanche, nous savons que 25 étaient emprisonnées depuis 1940, 21 depuis 1941, 14 depuis 1942, 3 depuis 1943 et que seulement 2 n'avaient fait que quelques mois de prison puisqu'elles ont été arrêtées en 1944.

²² Les hôteliers représentent à eux seul près de 3 % des déportés du convoi du 12 mai 1944.

²³ Sur les 400.000 cheminots que comptait la SNCF au début de la guerre, il est impossible de dire avec exactitude combien ont activement participé, sous une forme ou sous une autre, à l'action de la Résistance. Cette action collective, qui n'a été généralisée dans aucun autre service national, les cheminots l'ont menée en restant à leurs postes. Des cheminots particulièrement patriotes et bien placés pour aider les Alliés ont fait assaut d'activités diverses dans le cadre d'une profession qui, peut-être plus que la plupart des autres, permettait des interventions rapides et militairement efficaces. Les services que pouvaient rendre les cheminots étaient multiples et importants. Ils ont commencé par donner des renseignements puis ont procédé à des passages et ils ont effectué des sabotages. Sans difficultés, ils pouvaient se livrer à la guerre des étiquettes, au camouflage du matériel... Les Allemands redoutaient ces activités clandestines. Ce sont les cheminots qui, dans les dépôts, faisaient s'effondrer une locomotive dans une fosse, bloquant la plaque tournante et toutes les machines garées sous la retonde. Ce sont les cheminots qui chaque fois que le maquis arrêtait un train de marchandises pour en faire descendre les hommes et lancer le convoi en direction d'une charge d'explosifs, se chargeaient de remettre la locomotive en route.

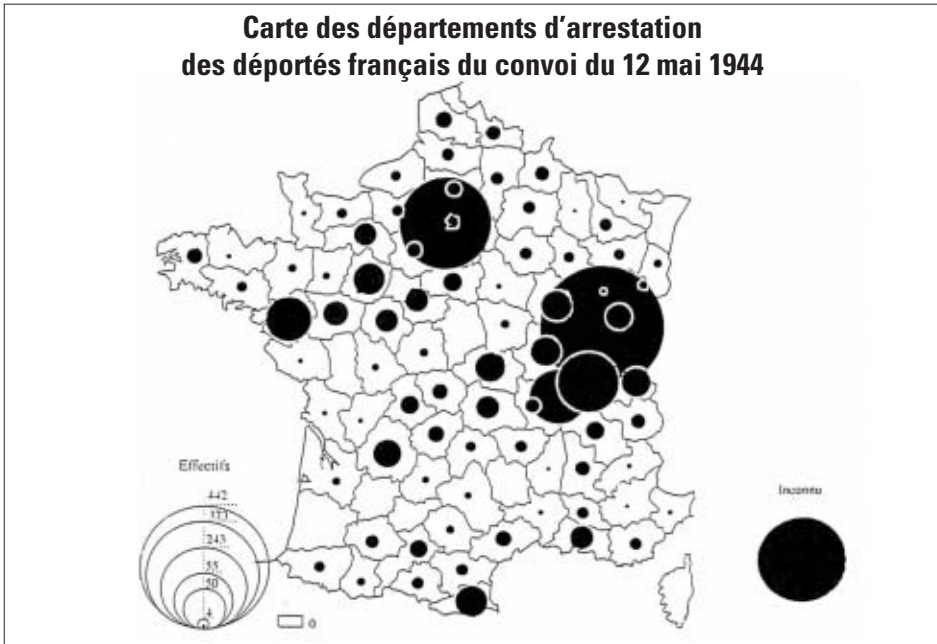
sont largement représentées et même supérieures à l'ensemble de la population française intégrant cette rubrique.

Nous pouvons également souligner la sur-représentation de la catégorie «ouvriers» : 40% des déportés du convoi du 12 mai 1944 contre 18,2% de la population masculine active de 14 ans et plus. Nous avons déjà noté cette sur-représentation lors de nos recherches pour la maîtrise, cependant la proportion n'était pas aussi grande (23,1 % des déportés entraient dans la catégorie «ouvriers»). Ce phénomène s'explique par le fait que de nombreux communistes ont été déportés à Buchenwald et c'est dans cette catégorie socioprofessionnelle que nous retrouvons le plus de militants de cette tendance politique. A noter que ces militants ont été internés dans de nombreuses prisons avant d'être envoyés à Compiègne²¹. Le convoi du 12 mai 1944 regroupe des déportés avec un long internement derrière eux. De plus ce convoi est constitué de nombreux rafles donc essentiellement d'ouvriers puisque les rafles se pratiquaient en milieu urbain.

20,3% des déportés du convoi du 12 mai 1944 entrent dans la catégorie «commerce et artisanat» alors que celle-ci représente 19,8% de la population masculine active de 14 ans et plus. De nombreux réseaux et mouvements prenaient contact avec des hôteliers, des commerçants, des cafetiers... Il était facile pour les personnes exerçant ces professions de servir d'intermédiaire. Leur rôle au sein de la Résistance ne se limitait pas là. Les hôteliers²² recueillaient les résistants traqués, cachaient des personnes... Fréquemment les réunions se tenaient dans un café, un hôtel... Une nuance est à apporter. Notre étude à 10 % révélait que 27,7% des déportés appartenaient à la catégorie «commerce/artisanat».

Malgré la large palette des professions, certaines corporations se démarquent plus, notamment celle des cheminots. Sur les 2.048 déportés du convoi du 12 mai 1944, près de 5% étaient des cheminots²³, soit proportionnellement deux fois plus qu'au sein de la société française.

C) Origines géographiques



Le département du Jura est le premier à se distinguer : 21,7% des déportés du convoi y ont été arrêtés. Les grandes rafles qui ont eu lieu dans le Jura, notamment à Saint-Claude, sont à l'origine de ce nombre. La même explication s'applique à l'Ain puisque 6,3% des déportés y ont été arrêtés. Ces rafles font de ce convoi un convoi particulier puisque dans notre étude à 10 %, le Jura représente 2,6 % des départements d'arrestation et l'Ain 1,2% des départements d'arrestation.

14,2% des déportés ont été arrêtés dans le département de la Seine contre 15 % dans notre étude à 10%. Il faut rappeler que la Résistance était avant tout un phénomène urbain et qu'elle avait ses racines dans les villes. La Seine étant le département le plus urbanisé de l'époque, il n'est pas étonnant de trouver autant de déportés arrêtés dans la Seine. Paris et sa banlieue était un point de rencontre important pour de nombreux résistants. L'étendue faisait qu'on pouvait s'y cacher aisément, s'y rencontrer plus facilement et se fondre dans l'anonymat avec moins de difficultés qu'en province.

Ces explications s'appliquent également au département du Rhône. 4,6% des déportés contre 2,9 % dans notre étude à 10 %, y ont été arrêtés. Très tôt Lyon a été l'un des foyers nationaux de la Résistance française.

L'Auvergne se distingue car de nombreux maquis se sont constitués dans cette région et la Résistance y a été très active.

Un autre secteur se démarque, il s'agit des départements situés entre la Loire et Paris. La Résistance a été très présente dans cette région. Des réseaux entiers ont été démantelés. En février 1944, dans la Sarthe, les Allemands arrêtaient les 15 membres du réseau Action. A Fercé, dans la Loire-

Inférieure, les 9 membres du réseau Oscar Buckmaster sont pris, à Nantes en avril 1944, 24 membres du Front National sont arrêtés après qu'un des membres du groupe ait parlé sous la torture. A Tours, dans l'Indre-et-Loire, 28 personnes du Front National ont été arrêtées en février 1944 après qu'un membre de la Gestapo se soit infiltré dans leurs rangs. Ces départements se trouvent dans la zone d'influence de la Seine, ce qui explique leur implication dans la Résistance.

Le département des Pyrénées-Orientales se distingue lui aussi. Dès le début du conflit, il a une place importante car il est l'un des points de passage pour rejoindre les FFL via l'Espagne. Ceci est toujours le cas en 1944 mais en plus, le réseau ORA est démantelé à Thuir. Les Allemands procédèrent à 12 arrestations.

Quasiment tous les autres départements sont représentés, seuls les Landes (1,2 % dans notre étude à 10 %), le Lot-et-Garonne (0,5% dans notre étude à 10%), la Lozère, les Deux-Sèvres (0,3 % dans notre étude à 10%) et le Tarn-et-Garonne (0,4 % dans notre étude à 10%) sont absents. Ajoutons qu'à part les quelques exemples cités ci-dessus, tous les autres départements sont compris entre 0,1% et 0,9%.

D) Typologie des motifs d'arrestation

Nous avons choisi de diviser les motifs d'arrestation en cinq grandes catégories, présentées ci-dessous avec les résultats obtenus.

²⁴ Au milieu de mai 1941, le PC charge G. Marrane de constituer un Front national de lutte pour l'indépendance de la France fédérant toutes les oppositions à Vichy.

²⁵ Francs-Tireurs Partisans Français.

Nombre d'arrestations par grandes catégories

| Catégories | Effectifs | Pourcentages |
|----------------------------|-----------|--------------|
| Droit commun | 5 | 0,3 |
| Raflés/otages/indésirables | 619 | 30,2 |
| Résistance civile | 165 | 8 |
| Résistance organisée | 955 | 46,6 |
| Sans motifs/inconnus | 306 | 14,9 |
| Total | 2048 | 100 |

1) La résistance organisée

Nous y avons fait entrer ici toutes les personnes qui étaient membres d'un réseau ou d'un mouvement, ce qui représente 46,6% des déportés contre 65,6 % dans notre étude à 10%.

En juin 1940, la thèse du refus de la capitulation et donc de la résistance à l'ennemi, ne rencontre que peu d'amateurs. Rares sont ceux qui entendent l'appel du 18 juin, plus rares encore ceux qui y répondent. Cependant «faire quelque chose» reste l'obsession de ceux qui refusaient l'ordre allemand en France.

En zone occupée, divers groupes se forment dès 1940. Cependant, la coordination est inexistante entre ces groupuscules isolés. La population, séduite par le discours de Pétain, leur était hostile.

L'été 1941 apparaît comme le premier grand tournant de l'histoire de la Résistance. Les patriotes qui en 1940 ont refusé l'armistice et l'occupation assument la dimension de guerre civile que comporte leur combat.

Beaucoup de communistes ou proches des communistes se trouvent dans ce convoi, 25,9% faisaient partie du Front National²⁴ et 11% des FTPF²⁵. Ces deux organisations sont les plus représentées et dépassent très largement les autres. Le gouvernement Daladier, par le décret-loi du 26 septembre 1939, fait interdire le parti communiste mais pour comprendre l'attitude résistante de ces

communistes en 1940-1941, il faut remonter au pacte germano-soviétique du 23 août 1939. Depuis 1938, après deux années de forte croissance, le PC est en recul sur tous les tableaux et ce recul se transforme en effondrement après la signature du pacte. Les consciences militantes sont ébranlées, les effectifs fondent, un tiers des parlementaires renie le parti. Après la défaite, la reconstruction du parti est spectaculaire et la direction nationale se reforme rapidement. Dès septembre 1939, le PC fait l'expérience de la clandestinité. Après la publication du décret-loi, des centaines de cadres et d'élus du parti subissent l'internement. De septembre 1939 à juin 1940, le PC connaît les heures les plus noires de son existence. Le Front National est créé par le PC en mai 1941 et comme le PC avant-guerre, il est surtout influent en zone occupée. Son but est de réunir des patriotes de toutes origines. Ainsi des communistes y côtoient des radicaux, des démocrates-chrétiens, des conservateurs et même des anciens du PSF et des ecclésiastiques. En fait derrière cet œcuménisme politique, les communistes occupent tous les postes à responsabilités. Mêlant jacobinisme et activisme, le PC utilise le Front National pour pénétrer la Résistance. Certains résistants de la première heure se montrent hostiles au Front National. Cependant, le Front National, outre le fait qu'il suscite la mobilisation des ardeurs résistantes, aide le PC à réintégrer le jeu politique et prépare son

grand bond en avant de la Libération²⁶. Au début 1942, Staline réclame une intensification de la lutte armée et en avril 1942 les FTPF, sont créés et ils arment les premiers maquis.

3,4% des déportés de ce convoi appartiennent au mouvement Combat²⁷ et 0,2% au mouvement Libération Sud qui sont deux des principaux mouvements de la zone sud depuis les années 1941-1942. Libération se différencie de Combat par sa structure plus légère. On trouve la même division entre l'action paramilitaire (Aubrac) et l'action politique (Brunschwig), dont la mission essentielle est la diffusion de *Libération*, le périodique clandestin du mouvement, tiré à 35.000 exemplaires en 1942. Cependant, les groupes militaires de Libération ne peuvent rivaliser avec l'Armée secrète de Combat. En fait, Libération est un mouvement avant tout politique, exprimant un refus de Vichy beaucoup plus radical que Combat et s'affichant chaque jour plus révolutionnaire et plus marqué à gauche.

Les membres de l'Armée Secrète représentent 10%. Cette branche du MLN²⁸ est strictement cloisonnée et divisée en trentaines et en sizaines.

Certains des grands mouvements nationaux sont présents, c'est le cas du CDLL²⁹, de l'OCM³⁰ ou de l'ORA³¹.

2,7% appartiennent aux réseaux Buckmaster. Ces réseaux doivent leur nom au colonel Buckmaster qui dirigea la branche française du SOE (*Special Operation Executive*), créé par Churchill au cours de l'été 1940 et dépendant du *War Office*, ministère de la guerre britannique. Des membres d'autres réseaux ont été déportés dans ce convoi, tel Manipule, qui était le seul réseau important issu d'un mouvement, à savoir le CDLR³², Centurie Navarre, Alliance...

3,4% ont rejoint les maquis. Il n'était pas rare de trouver dans les maquis des jeunes réfractaires au STO qui avaient préféré prendre les armes et passer dans la clandestinité plutôt que d'aller travailler en Allemagne.

Beaucoup de déportés, membres d'un réseau ou d'un mouvement, servaient d'agent de liaison. Leur rôle était essentiel. Ils avaient pour tâches de transporter le courrier, de transmettre des messages verbaux, par exemple lorsqu'il s'agissait d'organiser un rendez-vous ou une réunion. Mais les agents de liaison ont aussi été mis à contribution pour assurer le transport ou le convoiement, en bagages enregistrés, des paquets de tracts ou de journaux clandestins.

La lutte contre l'occupant n'implique pas forcément l'appartenance à un réseau ou à un mouvement. De nombreux Français ont montré leur hostilité à l'occupant par leur comportement sans qu'ils s'engagent dans une organisation de résistance.

²⁶ Pour plus d'information sur ce sujet, il faut se reporter à la thèse de Daniel VIRIEUX, *Le Front National de lutte pour la Liberté de l'indépendance de la France*, thèse de doctorat d'histoire, Paris VIII, 1995.

²⁷ En novembre 1941, après la fusion des organisations de Frenay et de De Menthon, Combat devient l'un des plus puissants et structurés mouvements de résistance.

²⁸ Le MLN a été fondé en 1940 par Frenay. À la fin de 1941, le MLN comprend trois branches : l'Armée Secrète, le renseignement et la propagande. Fort à l'origine dans le sud-est, le mouvement se diffuse dans toute la zone sud et dispose d'une antenne en zone nord.

²⁹ Ceux de la Libération. Ce mouvement fait partie des cinq principaux mouvements qui finissent par s'imposer en zone nord avec Ceux de la Résistance, l'Organisation Civile et Militaire, Libération Nord et le Front National.

³⁰ Organisation Civile et Militaire.

³¹ Organisation de Résistance de l'Armée.

³² Ceux de la Résistance.

2) La résistance civile

Sont prises en compte ici, toutes les personnes qui par leur attitude ont exprimé leur hostilité aux Allemands : propos anti-allemands, écoute de la radio anglaise, collecte de fonds pour fleurir des tombes des aviateurs alliés... Mais cette catégorie englobe aussi les personnes qui ont commis des actes de résistance sans pour cela appartenir à un réseau de la résistance organisée, à savoir sabotage de fils télégraphiques, inversion de panneaux indicateurs, cache d'armes, passage de la frontière franco-espagnole pour rejoindre les Forces Françaises Libres stationnées en Afrique du Nord, détournement du courrier... et celles qui ont apporté leur aide à la Résistance sans pour cela s'être engagées proprement dit dans leur action, c'est le cas des personnes qui ont ravitaillé le maquis, recueilli des aviateurs, caché des résistants traqués, fourni de faux papiers ou de fausses cartes de ravitaillement... Mais un acte de résistance civile n'est pas forcément individuel. La participation à des manifestations ou à des grèves entre aussi dans cette catégorie.

Au total, 8 % du convoi se retrouve ici contre 19,7 % dans l'étude à 10 %.

3) Les raflés, les otages et les indésirables

a) Les raflés

26% des personnes de ce convoi sont des raflés contre 5,3 % dans l'étude à 10 %.

L'Ain : les rafles de Nantua et d'Oyonnax

Le 6 décembre 1943, une expédition punitive est organisée par les maquis des environs contre les époux Payan, collaborateurs notoires, qui sont promenés nus dans les rues de Nantua et d'Oyonnax avec sur le corps des marques de croix de Lorraine et de croix gammée.

Huit jours plus tard, le 14 décembre 1943, les troupes d'occupation exercent de tragiques représailles sur la population de ces deux villes. 500 militaires allemands environ appartenant vraisemblablement à des formations de police et de S.S. débarquent vers 8 heures à Nantua où ils ont été amenés par train spécial. Après avoir cerné la ville, ils rassemblent dans la gare tous les hommes valides trouvés dans les rues et les immeubles. 150 d'entre eux dont certains avaient moins de 25 ans et certains plus de 40, sont conservés comme otages et embarqués par voie ferrée en direction de Bourg, pour être ensuite dirigés, le lendemain matin, sur Compiègne. Déportés à Buchenwald, 91 meurent en déportation.

Par ailleurs, le commandant Vercher, capitaine de gendarmerie à Nantua et Monsieur Allante, premier adjoint au maire de cette ville, sont arrêtés et conduits dans des voitures de police allemandes au fort de Montluc à Lyon. Le commandant Vercher est libéré environ quatre mois plus tard alors que Monsieur Allante est déporté en Allemagne où il meurt.

A Nantua, le 10 février 1944, vers 12h30, trois policiers allemands en civil et deux officiers S.D. se présentent à la brigade de gendarmerie. Ils se font remettre toutes les armes et munitions et donnent l'ordre à tous les gendarmes présents de les suivre à l'hôtel de Lyon en vue de leur faire subir un interrogatoire sur l'existence et les liaisons des maquis environnants. Ils gardent prisonniers l'adjudant-chef Maréchal, l'adjudant Donet, le maréchal des logis chef Barbe et les gendarmes Vernet, Chevalon et Oviste. Ces militaires sont embarqués par voie ferrée le 12 février avec 24 autres personnes arrêtées dans la commune.

A Oyonnax, une colonne allemande accompagnée de miliciens débarque le 11 février et appréhende à leurs domiciles et dans les rues 200 hommes âgés environ de 18 à 62

ans. Elle les conduit à l'hôtel des Postes de la Ville. Les officiers allemands se rendent au commissariat de Police où ils vérifient l'identité de chaque otage. 29 personnes sont maintenues en détention. Cinq recouvrent la liberté le lendemain à Nantua alors que les autres montent dans des camions qui les conduisent à Compiègne.

En représailles contre la présence de maquis dans la région, les troupes allemandes débarquent de nouveau à Oyonnax le 9 avril. Elles raflent environ 800 à 1.000 personnes, dont quelques femmes. Après un contrôle d'identité, 63 otages prennent un car pour Bellegarde. Après un nouvel interrogatoire, ils sont dirigés en train sur Lyon. Le même jour cinq personnes sont arrêtées à Nantua³³.

Le Jura : les grandes représailles d'avril 44

Devant l'incapacité des forces de répression françaises à mater le maquis dans la région, les Allemands envoient environ 1.500 hommes, selon le sous-préfet³⁴, à Saint-Claude.

Le 7 avril 1944, le commandement allemand annonce le début d'une opération de la division 157 dans la région montagneuse du lac de Genève. Cette opération se concrétise par l'arrivée d'une division portée qui quadrille la région comprise entre la Bienne et la chaîne du Jura. À Saint-Claude, la loi mar-

tiale est proclamée le 7 avril au matin : la circulation est interdite dans la région comprise entre le département de l'Ain et la route de Saint-Laurent au col de la Faucille, la population est consignée, toutes les communications sont suspendues et le couvre-feu fixé de 20 heures à 6 heures. Les Allemands rencontrent leur première résistance à La Versane où ils engagent le combat contre les maquisards du camp Martin qui perdent quatre hommes tandis que les pertes allemandes, assez considérables, ne sont pas chiffrées. Les premiers détachements allemands arrivent à Saint-Claude dès 4 heures du matin. Les principaux hôtels sont perquisitionnés. 20 personnes sont immédiatement arrêtées dont M. Mermet, l'ancien maire destitué et M. Delacour, le nouveau maire nommé par Vichy. Tous deux sont déportés. Les locaux de «La Fraternelle», une coopérative, sont occupés sur le champ et ses succursales fermées car les Allemands savent qu'elle ravitaille le maquis.

Le dimanche 9 avril, à Saint-Claude, la population est informée que sous peine de mort tous les habitants de 18 à 45 ans doivent se rassembler à 10 heures sur la place du Pré. 2.000 personnes y sont gardées jusqu'à 14 heures. 307, la plupart âgées de 18 à 25 ans, sont embarquées pour Bourg d'où elles sont dirigées sur Compiègne puis déportées à Buchenwald. À ces mesures s'ajoutent

³³ Les représailles se poursuivent, le 14 juillet 1944, les troupes allemandes, plus nombreuses que les maquisards, contraignent ces derniers à abandonner les villes d'Oyonnax et Nantua qu'ils occupaient depuis le débarquement allié (6 juin 1944). Le 19 juillet, les Allemands rassemblent la population d'Oyonnax sur la place des Ecoles. 120 hommes sont conduits en camion à Bourg où 67 arrestations sont maintenues, les autres étant libérés après plusieurs jours de détention. À Nantua, les Allemands arrêtent 10 personnes ce jour-là.

³⁴ Selon un rapport du sous-préfet trouvé dans un dossier statut.

³⁵ La LVE, la Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme, est une organisation militaire regroupant des Français volontaires pour combattre sur le front de l'Est aux côtés de l'Allemagne nazie. Elle est créée le 7 juillet 1941, un mois après l'invasion de l'URSS par l'Allemagne hitlérienne, sur l'initiative de Jacques Doriot, chef du Parti populaire français, et de Marcel Déat, chef du Rassemblement national populaire. Les volontaires sont peu nombreux, principalement des représentants de la petite bourgeoisie et des repris de justice, ainsi que quelques notables. Les 4.000 volontaires portent l'uniforme de l'armée allemande, frappé d'un écusson tricolore. Au début de 1945, les légionnaires sont intégrés dans la division SS Charlemagne. Beaucoup trouvent la mort dans les derniers combats en Allemagne, d'autres en France sont exécutés pendant l'épuration.

³⁶ C'est le cas, par exemple, pour le convoi ayant quitté Toulouse pour Buchenwald le 31 juillet 1944.

pillages, incendies et nouvelles arrestations, déportations et exécutions.

b) Les otages

1,3% des personnes sont des otages contre 1,5% dans l'étude à 10 %. Ils ont souvent été pris après des attentats qui visaient les Allemands. Ces derniers arrêtaient alors des personnes au hasard pour dissuader les auteurs de ces actes de récidiver.

Dans une commune, le maire est arrêté comme otage après qu'un soldat allemand ait été blessé dans une embuscade tendue par le maquis de la région durant le mois d'août 1943.

Maxime D. a été arrêté sur son lieu de travail dans le IX^{ème} arrondissement de Paris parce qu'une manifestation s'était produite lors d'un défilé de la LVF³⁵ en janvier 1944.

Dans certains cas, les Allemands connaissent les auteurs et prennent les otages directement dans la famille de ces derniers. C'est le cas de Jean A. qui a été arrêté et déporté à la place de son cousin qui avait tiré sur un milicien à Bordeaux en janvier 1944, ou de Lucien T. arrêté en janvier 1944 et déporté à la place de son frère, un résistant du Jura recherché par la Gestapo.

c) Les indésirables

Nous avons considéré comme indésirables toutes les personnes qui «dérangeaient» les Allemands ou le gouvernement de Vichy et qui ont été arrêtées et déportées pour cette raison soit 5,8 % de ce convoi contre 7,2 % dans notre étude à 10 %. Parmi eux, on trouve des Juifs mais en très petit nombre : 3 personnes sont arrêtées pour leur appartenance raciale. Il peut s'agir de personnes arrêtées au cours d'une rafle qui ne visait pas la communauté juive mais ces personnes reconnues comme israélites, ont été emmenées avec les autres dans un lieu de rassemblement destiné aux personnes qui étaient arrêtées en dehors des persécutions raciales.

Les Français arrêtés pour leurs origines raciales déportés à Buchenwald sont arrivés à Buchenwald après un transfert ou au cours de leur évacuation notamment au début de l'année 1945 après l'évacuation d'Auschwitz et de Gross Rosen. Cependant nous savons que des Juifs arrêtés pour leur «qualité» de Juif ont été envoyés à Buchenwald dans des convois directs partis de France³⁶, mais ils restent peu nombreux.

100 personnes du convoi ont été arrêtées uniquement parce qu'elles étaient communistes. Ceci renforce le nombre de déportés communistes envoyés à Buchenwald par ce convoi puisque ces 100 personnes s'ajoutent aux 247 membres du Front National et aux 105 membres des FTPF ce qui nous laisse penser que 452 personnes soit 22% du convoi sont communistes ou proches des communistes. Après le décret de Daladier interdisant le parti communiste, de nombreux militants ont été incarcérés puis libérés. Beaucoup, après leur période d'internement infligé par les tribunaux militaires, se sont vus informer que le préfet ordonnait leur internement administratif et après quelques mois passés au camp d'internement de Saint-Sulpice, ils étaient envoyés à Compiègne d'où ils partaient pour les camps de concentration. Ce fut le sort réservé à la majorité des communistes arrêtés à partir de 1939.

4) Les droit commun

Ils représentent 0,3% des déportés du convoi contre 2,7 % dans notre étude à 10 %. Pour ces déportés un rapport du préfet de police se trouve dans le dossier statut et il permet d'affirmer qu'il s'agit de droit commun. Ces personnes ont été arrêtées pour vol, proxénétisme, viol, attaque à main armées, faux et usage de faux...

Il reste difficile de connaître le nombre exact de déportés de droit commun car la majorité d'entre eux n'a jamais constitué de dossiers

en vu de l'obtention du titre de déporté puisque l'État français ne leur a reconnu aucun titre. Il reste certain qu'à Buchenwald, comme dans les autres camps de concentration, il y avait des criminels de toutes sortes. Les Allemands vidèrent en effet de nombreuses prisons comme le Fort Barrault, prison situé en Isère et dont les occupants sont envoyés à Buchenwald par le convoi qui part de Grenoble en juillet 1944.

5) Les sans motif et les inconnus

Six personnes ignorent la cause de leur arrestation et de leur déportation. Dans les dossiers statuts, il y a une enquête de l'administration qui précise que ces personnes figurent bien sur les listes d'arrestation mais qu'il ne semble pas y avoir de motif apparent à leur arrestation.

Au terme des recherches, il reste 298 personnes pour lesquelles nous n'avons pas retrouvé le motif d'arrestation et de déportation, juste leur nom sur une fiche du fichier national³⁷.

Nous pouvons émettre plusieurs hypothèses. Il peut s'agir de droit commun. Sachant qu'ils n'auraient le droit à aucune pension ni à aucun titre, ils n'ont pas fait de demande. Il peut également s'agir de personnes qui ont décidé de gommer cette période de leur vie, de nombreux déportés ont refusé de parler à leur retour. Nous disposons de certaines informations pour ces personnes, à savoir leurs nom, prénoms, date et lieux de naissance ainsi que leur profession.

III - La vie au camp³⁸

Après avoir voyagé dans des conditions inhumaines, supporté la faim, la soif, l'entassement, le manque de sommeil, la chaleur et le froid, les déportés sont débarqués dans un endroit inconnu. Peu avaient idée de ce qu'ils allaient vivre et la plupart n'éprouvaient qu'une vague angoisse. Dès leur arrivée, les SS les attendaient et les déportés descendaient des wagons sous les coups et les cris.

Tous les témoignages de déportés récoltés sont unanimes sur ces points. M. Jaille, déporté du convoi du 12 mai 1944 raconte³⁹ :

«Je ne sais pas combien nous étions par wagon mais nous étions serrés. Pour s'asseoir, il fallait écarter les jambes pour qu'un camarade puisse s'asseoir (...).

À tour de rôle, on allait respirer à la lucarne. Certains commençaient à gémir à cause de la soif, de la faim, de la chaleur, parce qu'ils ne pouvaient pas bouger. Et toujours la soif. Nous avions beau crier «de l'eau», «à boire», nous ne recevions pas une goutte. Je me souviens d'avoir vu un compagnon boire son urine. Moi-même, j'ai uriné sur mon mouchoir et après l'avoir rafraîchi le long de la porte du wagon, je me le suis passé sur le visage. Certains se suçaient l'avant-bras jusqu'au sang. Pour moi, le souvenir le plus terrible est ce transport jusqu'à Buchenwald».

Les déportés du convoi du 12 mai 1944 arrivent au camp en train alors qu'auparavant,

³⁷ Il s'agit de la seconde source que nous avons privilégiée. Ce fichier a été constitué dès la libération de Paris et recense toutes les personnes civiles qui ont été victimes des Allemands (déportés, fusillés, internés, victimes des bombardements, travailleurs...).

³⁸ Pour cette partie, nous nous sommes aidés de divers témoignages de déportés, écrits et oraux, ainsi que des ouvrages d'Eugen KOGON, *l'Etat SS. Le système des camps de concentration allemands*, Paris, La Jeune Parque, 1947, 355 p. et de Charles RICHET (e.a.), *Trois bagnes*, Paris, Ferenczi et Fils, 1945, 211 p.

³⁹ Témoignage recueilli le 10 mars 2002.

⁴⁰ Témoignage recueilli le 20 octobre 2001.

⁴¹ Témoignage recueilli le 20 octobre 2001.

⁴² Idem.

débarqués à Weimar, ils devaient faire les 8 kilomètres qui les séparaient du camp au pas de course, sous les cris des SS et en portant les morts du transport.

La descente des wagons est un soulagement, mais ce sentiment n'a pas le temps de s'installer car les cris des SS leur donnent un avant-goût de la suite. Jacques Kieffer⁴⁰, déporté du convoi du 12 mai 1944 raconte :

«Et là, c'est ahurissant ! Ça gueule de partout, les gardes, les chiens... mais c'est aussi un soulagement de pouvoir respirer de l'air frais ».

Après être descendus des wagons, les déportés sont conduits aux sous-officiers de la section politique qui dressaient, pour chaque détenu, une fiche sur laquelle, outre les dates de l'état civil et le signalement, on indiquait le nom du service qui l'envoyait au camp, la situation militaire, les peines subies précédemment ainsi que la catégorie de prisonniers dans laquelle on le versait. Puis au pas de course, on les envoyait au bain. Ils se déshabillaient puis étaient rasés. Suivait une prétendue désinfection. L'homme, brutalement tondue, devait sauter dans une cuve remplie d'une solution désinfectante qui se souillait peu à peu et qui brûlait horriblement les éraflures de la peau. La douche terminait ce passage au bain puis on les envoyait au magasin d'habillement. Sans tenir compte de la taille, de la corpulence, on jetait au détenu un caleçon, une chemise, un pantalon, un veston, une casquette rayée, éventuellement une paire de chaussettes et une paire de souliers.

La station suivante était «la chambre des valeurs». C'est là qu'étaient triés, inscrits et enfermés dans un sac, pour la durée de l'internement les quelques objets de valeur que le détenu possédait encore.

Georges Decarli, déporté du convoi du 12 mai 1944, relate son arrivée à Buchenwald⁴¹ :

«L'organisation clandestine du camp a réussi l'installation d'un baquet d'eau sur le quai. Les premiers boivent dans un chapeau de feutre. Une fois au camp, nous passons dans une première salle où nous sommes délestés de tout. Nus, nous passons dans la seconde où l'on nous rase des pieds à la tête. Dans la troisième salle, on nous jette un baluchon de vêtements récupérés sur les arrivages précédents. Mon nouveau nom est 51.287 et je dois le prononcer en langue de Goethe».

Les détenus sont ensuite emmenés au petit camp où ils restaient en quarantaine avant d'être affectés à un block et un Kommando.

Lorsque le convoi parti de Compiègne le 12 mai 1944 arrive à Buchenwald deux jours plus tard, le petit camp est plein. Les déportés inaugurent un nouvel enclos de barbelés qu'on appelle par la suite le «camp des tentes».

Georges Decarli raconte⁴² :

« Les blocs du petit camp étaient archi-combles, un nouvel enclos de barbelés nous protège du vent. Nous échangeons nos vêtements au plus près de nos mensurations. Nous nous endormons aux pieds des arbres qui le lendemain seront abattus, remplacés par des tentes ».

À l'aube, le camp était réveillé à coups de sifflets : entre quatre et cinq heures l'été ; entre six et sept heures l'hiver. En trente minutes, il fallait s'être lavé, habillé, avoir pris son petit-déjeuner et avoir fait son lit. Le petit-déjeuner des détenus consistait en un morceau de pain, pris sur la ration que chaque détenu recevait pour la journée entière et en un demi-litre de soupe claire ou un demi-litre de «café» sans sucre ni lait. Les portions étaient distribuées dans les différents blocks à des heures variables. On allait ensuite à l'appel du matin. Sur la place d'appel, chaque block avait son emplacement réservé. L'appel du matin, au cours duquel on

dénombrait tous les occupants du camp, durait généralement une heure, jusqu'à ce qu'il fit assez clair pour commencer le travail. Beaucoup de détenus s'effondraient au cours de cet appel, on laissait leur cadavre sur le sol et on les comptait présents. Ces appels étaient particulièrement sévères en hiver pour ceux du petit camp, peu vêtus car si beaucoup de détenus du grand camp avaient réussi à obtenir des pardessus, ceux du petit camp en étaient privés.

La journée dans le camp était placée sous le signe du travail forcé, il donnait son empreinte à la vie des prisonniers. Chaque déporté a vécu l'horreur à Buchenwald. Ils ont tous assisté à des scènes barbares, des pendaisons, des punitions... En théorie, les déportés des blocs de quarantaine ne travaillaient pas, mais en fait il y avait de nombreuses corvées. En janvier 1944, le lever était à cinq heures puis dès février à quatre heures trente. Ceux qui étaient désignés pour les corvées de café partaient une heure plus tôt. Dans les blocs d'invalides, il n'y avait pas de travail non plus ou alors du travail minime. Dans les autres blocs, tout le monde travaillait mais avec des inégalités flagrantes. Ceux qui étaient affectés aux bureaux ou qui travaillaient dans les ateliers de réparation de chaussures ou de vêtements, les ingénieurs, les médecins, les infirmiers, les cuisiniers... accomplissaient des tâches relativement simples alors que d'autres étaient tenus à des tâches très dures comme à la carrière ou au déchargement des wagons. Les travaux s'accomplissaient sur une durée de dix à douze heures avec un minimum d'arrêts.

Le professeur Charles Richet estime que la ration moyenne était de 1.750 calories brutes, quantité bien insuffisante pour des hommes soumis à des travaux très durs.

L'amaigrissement était très rapide et pouvait prendre plusieurs formes : l'amaigrissement simple ou les œdèmes. Les sujets présentaient alors ce qu'on appelle le complexe de la faim. Après avoir perdu, dix, vingt ou trente kilos, ces hommes n'avaient pas les mêmes réactions que les sujets normaux.

IV - La démographie

L'une des nouveautés de nos travaux est l'étude de la démographie. L'une des différences majeures entre les camps de concentration et les camps d'extermination vient du taux de survie, 3 % pour les déportés partis de France vers les camps d'extermination et 60%⁴³ pour les déportés des camps de concentration.

1) La Mortalité

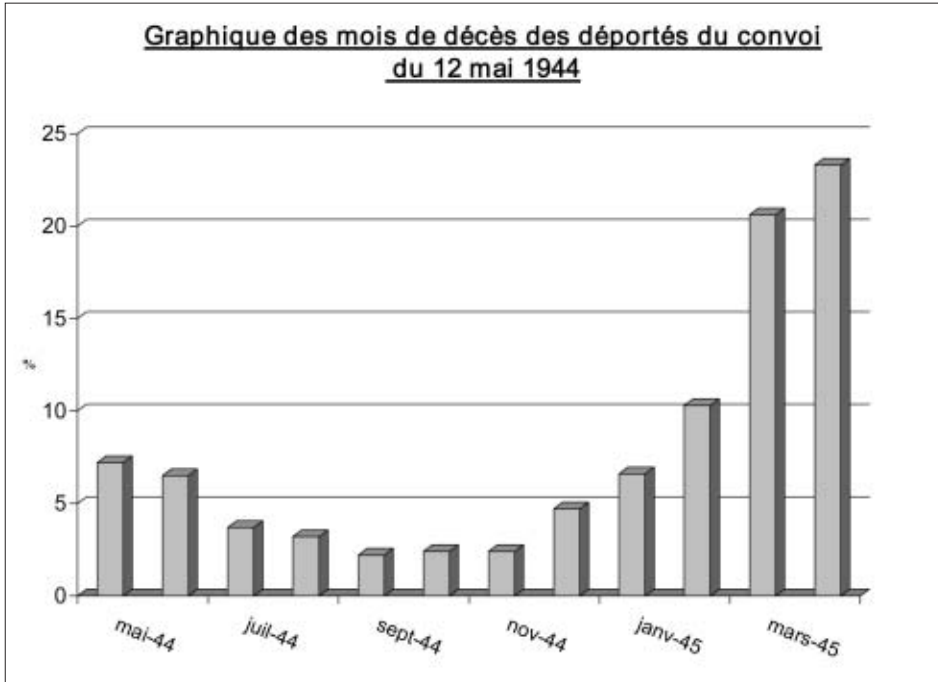
53 % des déportés de ce convoi ont survécu. 758 sont décédés, 44 ont disparu et 19 sont décédés avant leur rapatriement. La situation reste inconnue dans 17% des cas. Ce convoi est arrivé à Buchenwald le 14 mai 1944, soit 11 mois avant la libération du camp central. L'évolution de la mortalité est présentée dans le graphique ci-dessus.

Dès le mois de mai 1944, on enregistre des décès. Cela est dû aux conditions de transport, mais aussi au fait que certains déportés, pas préparés à ce qui les attendait n'ont pas supporté leurs conditions de détention. Les chiffres pour les mois de janvier et de février 1945 sont à souligner. Avec les conditions qui étaient les leurs de nombreux déportés n'ont pas survécu à l'hiver. Déjà fragilisé, mal alimenté, leur organisme était encore plus sensible aux maladies.

Les mois les plus meurtriers sont mars et avril 1945. Après neuf mois de déportation,

⁴³ Fondation pour la Mémoire de la Déportation, *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression-France, 1940-1945*, 2004.

⁴⁴ Témoignage recueilli par Vanina Brière le 20 octobre 2001.



les hommes sont affaiblis. Les rations qu'ils reçoivent sont bien insuffisantes pour le travail qu'ils accomplissent, surtout dans ces conditions. Les nazis avaient calculé que pour qu'un déporté soit rentable, il devait vivre neuf mois d'où un mois de mars 1945 très meurtrier. De plus, nous sommes à la sortie de l'hiver et les conditions climatiques de la Thuringe n'ont fait qu'aggraver les conditions de détention et sanitaires. De plus, dès la fin mars, les Allemands savent qu'ils ont perdu la guerre. Les mesures pour ne pas laisser de témoins vivants arrivent très rapidement. Les évacuations sont l'une d'elles. 6,3 % des déportés de ce convoi ont été emmenés par les nazis sur les routes à travers l'Allemagne. 7,5 % n'ont pas survécu, 34,2 % sont parvenus à s'évader au cours de ces marches forcées et 58,3 % ont fini par être libérés par l'avancée des troupes alliées.

Victor Oden fait partie de ces déportés qui ont été emmenés sur les routes à travers l'Allemagne⁴⁴ :

«J'avais été envoyé au tunnel de Langenstein pour le percement d'une usine souterraine. Le 9 avril 1945, les SS nous ont fait évacuer le camp. Nous étions environ 4.000 détenus. Nous avons fait une marche de près de 400 kilomètres. J'ai réussi à m'évader de la colonne au cours d'un bombardement de nuit vers le 26 avril. Seulement 280 d'entre nous ont survécu ».

D'autres mesures, en plus des évacuations, ont été prises. Nous pouvons citer en exemple la tragédie de la grange de Gardelegen. Les nazis réunirent un groupe de déportés partis à pied de Kommandos de Buchenwald, Dora et Neuengamme dans une grange à Gardelegen et y mirent le feu. Entre le 21 et le 25 avril 1945, les troupes américaines inhumèrent 1.016 corps. Les

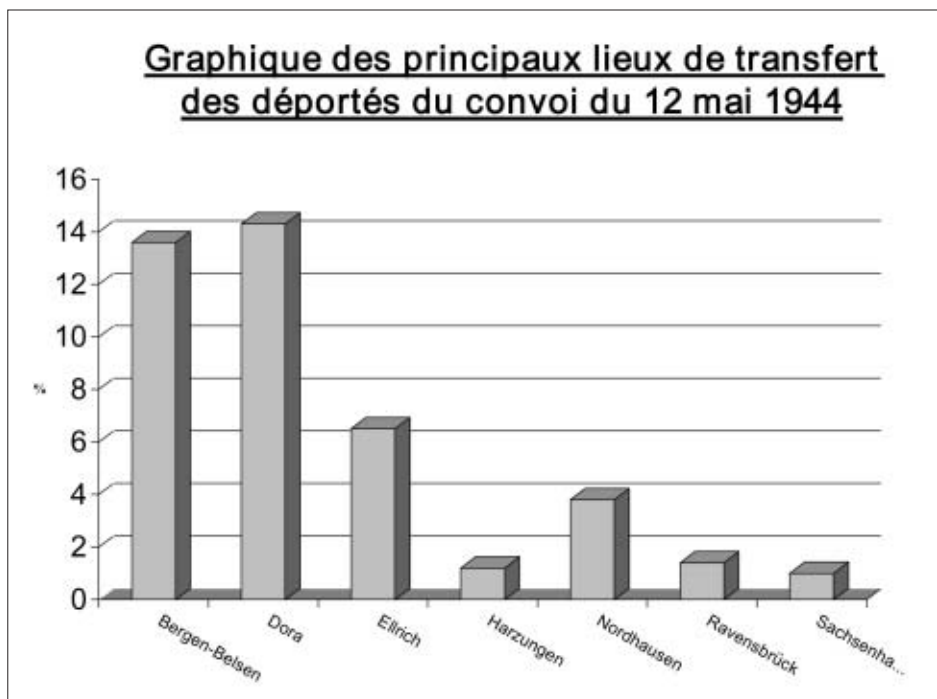
évacuations des camps sont l'un des faits qui expliquent les pics de mortalité constatés pour les mois de mars et d'avril 1945.

a) La mortalité suivant les différents lieux de transfert

Les déportés restent, en général, trois semaines en quarantaine au petit camp avant d'être transférés dans des Kommandos exté-

rieurs ou affectés à des tâches dans le camp central.

36,3 % des déportés de ce convoi sont restés durant toute la période de leur détention au camp (cf. graphique qui suit). Les déportés eux-mêmes ont souvent avancé l'hypothèse que le camp central s'est révélé être moins meurtrier que les Kommandos. Cette hypothèse semble se vérifier.



Le premier lieu de transfert pour les déportés du convoi du 12 mai 1944 est Dora où 14,3 % ont été transférés et 72% y décèdent.

Le Kommando le plus meurtrier semble être Ellrich puisque 88,8% des déportés qui y ont été envoyés, ont péri.

13,6 % des déportés ont été dirigés sur le camp de Bergen-Belsen. 15,1% y périrent. La plupart des déportés de Buchenwald arrivèrent à Bergen-Belsen durant les dix derniers jours avant la libération du camp qui

a lieu le 15 avril 1945, ils ont été transférés de Buchenwald ou de ses Kommandos lors des évacuations. Ils n'ont passé, pour la plupart, que quelques jours dans ce camp.

Le Kommando de Nordhausen a causé la mort de 68,3 % des déportés du convoi du 12 mai 1944 qui y ont été conduits.

52,4 % des déportés qui furent conduits à Sachsenhausen y décèdent.

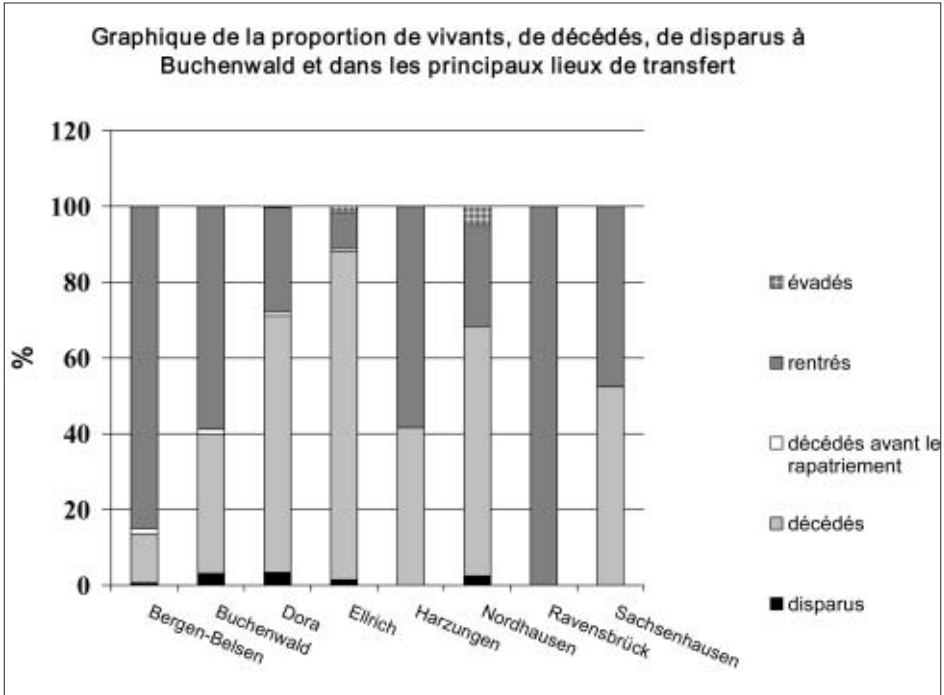
Tous les lieux de transferts des déportés du convoi du 12 mai 1944 n'ont pas été cités car

certaines Kommandos ou camps ne reçurent qu'un ou deux déportés de ce convoi.

Au total, 40 % des 2.048 personnes qui composaient le convoi perdirent la vie soit au camp central de Buchenwald, soit dans ses Kommandos, soit dans d'autres camps cen-

traux vers lesquels ils avaient été transférés, soit durant les évacuations ou dans les massacres de la dernière heure.

Le transfert vers tels ou tels lieux a eu une influence sur la survie des déportés. Qu'en est-il pour la catégorie socioprofessionnelle ?



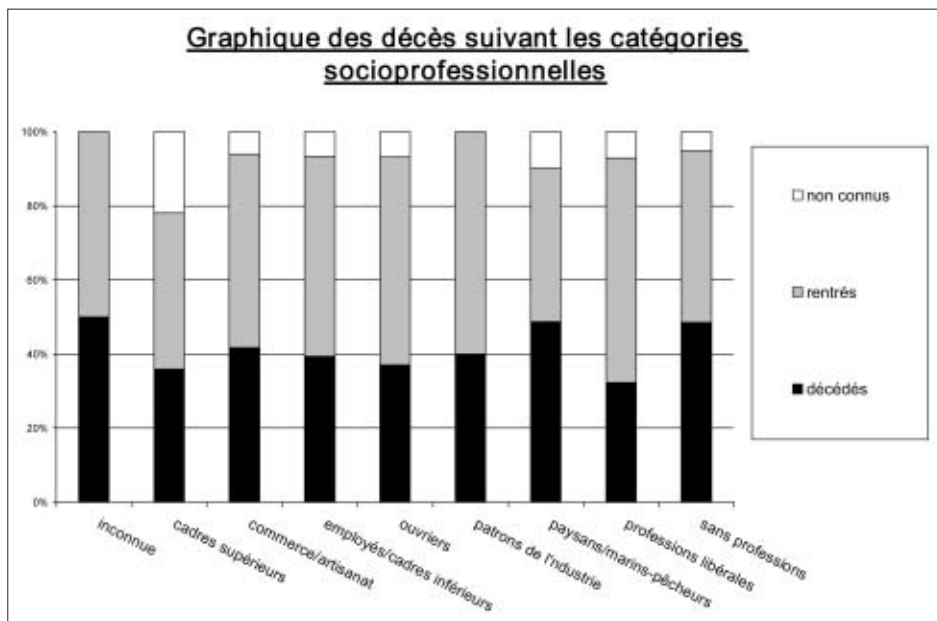
b) La mortalité par catégories socioprofessionnelles

La vie dans le camp a été la même pour tous, mais est-ce que la vie qu'ils ont menée avant d'être déportés a joué un rôle dans leurs chances de survie ? Il apparaît très clairement que non (cf. graphique ci-dessous). En revanche, nous ne tirons pas les mêmes conclusions en ce qui concerne la mortalité suivant la date d'arrestation.

c) La mortalité suivant la date d'arrestation

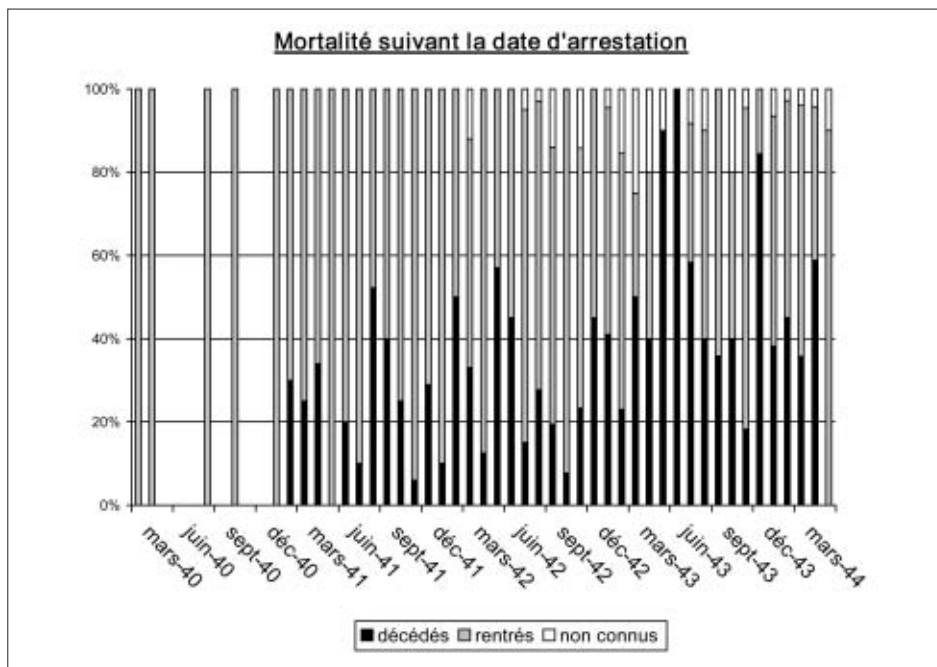
Les personnes arrêtées relativement tôt ont mieux survécu que celles qui n'ont

été arrêtées que quelques mois avant leur déportation (cf. graphique ci-dessous). Ceci est expliqué par les déportés eux-mêmes. Les mois qu'ils ont passés en prison ont été très éprouvants. Beaucoup étaient mis au secret et vivaient avec la peur, chaque matin, qu'on vienne les chercher pour les fusiller. De nombreux déportés ont eu l'impression de devenir fous durant ces mois d'isolement et ont essayé de mettre fin à leurs jours. Pour ces personnes, l'arrivée à Compiègne puis en camp de concentration a été vécue comme un «soulagement». De plus, au cours de leur internement, ils se sont organisés,



ont tissé des liens, ce qui leur a servi une fois dans le camp. Ils ont, ainsi, pu éviter les Kommandos les plus durs, être protégés, ne pas être soumis à des travaux trop éprouvants...

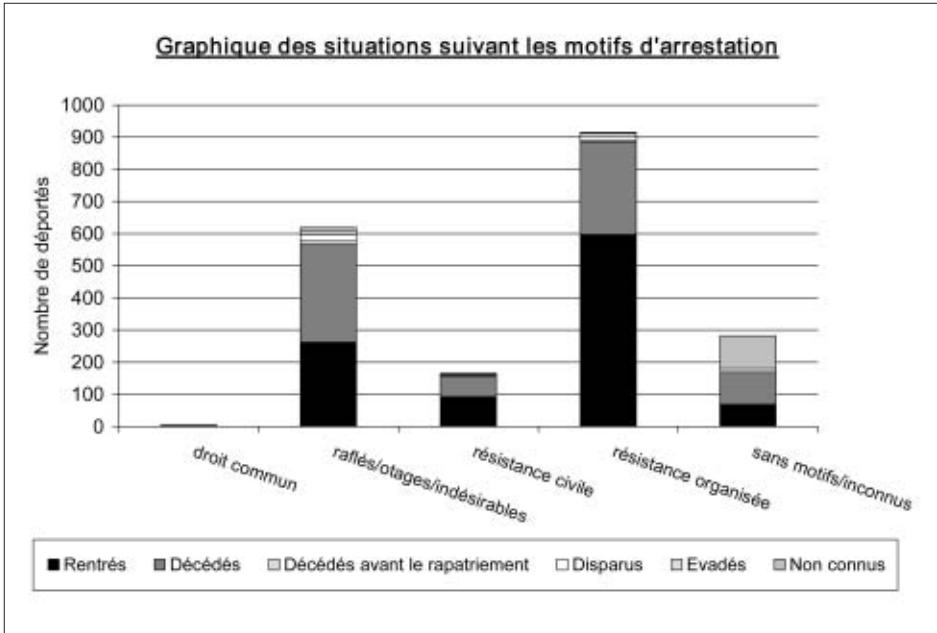
Les déportés arrêtés en avril 1944, le mois des grandes rafles de l'Ain et du Jura sont très nombreux à mourir. Ce qui amène des interrogations sur le rôle du motif dans la mortalité.



d) La mortalité suivant les motifs

Suivant leur catégorie d'arrestation, les déportés ont plus ou moins bien résistés aux conditions de vie du camp.

Charles Richet, dans son ouvrage *Trois bagnes*⁴⁵ avance l'hypothèse que les résistants ont mieux survécu aux conditions des camps car ils avaient appris par leurs engagements à se battre et étaient donc plus ou moins



préparés aux épreuves des camps. Le graphique le montre très bien. Dans la catégorie résistance organisée, il y a plus de rentrés que de décédés. Par contre les rafles, les otages ou les manifestants arrachés à leurs conditions de vie et envoyés dans les camps sans y avoir été préparés au cours d'une lutte quelconque, ont subi un traumatisme auquel ils n'ont pu faire face. Pour Charles Richet, ils n'ont pas eu la volonté de se battre pour survivre comme ont pu l'avoir les déportés résistants. Victor Oden confirme cette idée :

«Il faut être motivé car vous savez c'est terrible quand vous arrivez dans un endroit comme cela où l'on tue à tout bout de champ (...) où l'on apprend que plus de la

moitié de la population mâle du village de Saint-Claude dans le Jura a disparu en l'espace de 2 mois ».

60% des déportés de Saint-Claude n'ont pas survécu à l'enfer de Buchenwald et de ses Kommandos annexes alors que pour les personnes qui entrent dans la catégorie résistance organisée, cette donnée est de 29,3%.

L'hypothèse de Charles Richet se vérifie, cependant, il faut garder à l'esprit que le convoi du 12 mai 1944 est un convoi particulier. Aucun autre convoi parti de France pour Buchenwald n'est composé d'autant de rafles.

Après avoir vécu l'horreur durant presque un an, les 1.087 déportés survivants du

⁴⁵ Charles RICHET, op. cit.

convoi du 12 mai 1944 n'ont qu'une envie, après avoir été libérés, rentrer en France pour retrouver leur famille, mais ce retour n'a pas été aussi simple qu'on peut le penser.

2) L'après

1.087 (soit 53%) déportés français du convoi du 12 mai 1944 ont survécu. Ils font partie de ces 46,8 % de Français rescapés de Buchenwald⁴⁶. Certes ces personnes ont été libérées mais maintenant, il faut organiser leur retour en France.

Dans *La libération des camps et le retour des déportés*⁴⁷, Edouard Lynch écrit :

«(...) Outre la nécessité d'évacuer les malades, il fallait tenir compte de la volonté farouche des prisonniers et des déportés de regagner la France au plus vite. Beaucoup ont choisi de quitter les camps dès la libération pour s'engager sur les routes.

Toutes ces initiatives prirent quelque peu de court les autorités françaises chargées du rapatriement, qui faute d'information, avaient préparé, de manière théorique, le retour et la réinsertion des rapatriés. Dès lors, les retours se passèrent souvent dans une grande improvisation. (...).

Quand commencent les premières grandes vagues de rapatriement, principalement celles par avions qui n'avaient pas été prévues initialement, les autorités doivent agir dans l'urgence. (...) ».

L'hôtel Lutétia, l'ancien siège de la Gestapo à Paris, est l'un des lieux réquisitionnés comme centre d'accueil et d'hébergement provisoire. Les déportés, cependant,

n'avaient qu'une hâte, reprendre contact avec leur famille.

Edouard Lynch précise :

« Pour les déportés, une longue période de réadaptation commençait. Une nouvelle fois, s'ils reconnaissent qu'un certain nombre de mesures avaient été prises, tous sont unanimes à affirmer qu'elles n'étaient guère en rapport avec leur situation, tant matérielle que psychologique. Ne rencontrant chez leurs proches qu'un silence gêné, les survivants ne trouvaient un véritable réconfort qu'auprès de leurs anciens compagnons. C'est entre eux, dans des conditions parfois précaires, que les déportés ont véritablement entrepris leur retour à la vie. (...).

Le retour en France a laissé aux déportés un souvenir plutôt amer, tant le fossé était profond entre la population et les survivants d'une expérience hors du commun⁴⁸.

Pour beaucoup de déportés, le retour à la vie normale a été une épreuve très difficile. Il a été presque inconcevable d'admettre qu'une vie ait pu se poursuivre quasi normalement pendant qu'eux vivaient l'horreur. Ils ont dû se réinsérer dans une société qui a continué à évoluer. Ils retrouvent leur famille, mais ne peuvent leur faire partager l'horreur qu'ils ont vécue. C'est à partir de ce moment que de nombreux déportés ont commencé à se taire, enfouissant leurs souvenirs au fond de leur mémoire.

Pierre Durand, déporté à Buchenwald dans le convoi du 12 mai 1944, raconte, dans *Ite Missa est*⁴⁹, son retour en France et ses retrouvailles avec les siens :

⁴⁶ Association Française Buchenwald, Dora-Kommandos, 1945-1995, *Cinquantenaire de la Libération*, Sannois, 1995.

⁴⁷ *Ibidem*, p. 111.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 122.

⁴⁹ Pierre DURAND, *Ite Missa est*, Pantin, Le temps des Cerises éd., 1999, p. 140.

⁵⁰ *Ibidem*, p. 147.

«Si j'en crois les archives allemandes, c'est le 22 avril que nous avons quitté le camp pour être encasernés à Eisenach. (...) Quelques jours après, on nous embarquait dans des wagons de marchandises, du même type que ceux dans lesquels nous avons été déportés. Mais il y avait de la paille propre, les portes étaient grandes ouvertes, nous étions à l'aise et la nourriture abondait. Il y eut des morts du fait de cette abondance à laquelle nos organismes n'étaient plus habitués. (...).

Je ne sais plus exactement quand nous arrivâmes à Forbach ou à St-Avold, accueillis avec chaleur et logés dans je ne sais quels dortoirs. Nous passâmes les uns après les autres devant des agents de la Sécurité militaire qui nous demandaient de décliner notre identité, d'expliquer les raisons et les circonstances de notre arrestation, de préciser éventuellement notre rôle dans la résistance. Je donnais pour adresse celle de ma mère, à Lure, dont j'étais sans nouvelles. D'où nous étions, cette ville n'était pas très éloignée et je dis que je souhaitais m'y rendre sans tarder. On m'expliqua que c'était impossible et que je devais rester avec mes compagnons. On nous conduirait à Paris, à l'Hôtel Lutétia, où toutes les formalités nécessaires à notre retour officiel seraient remplies.

Cela me semblait idiot. Je décidais donc de n'en rien faire et de gagner Lure sans m'imposer un détour qui prendrait plusieurs jours. (...).

Je descendis à la gare de Lure. Il devait être dix ou onze heures du matin. Des femmes se précipitèrent sur moi, m'offrant du café, du vin, des gâteaux, du saucisson, que sais-je encore. Personne ne me connaissait, mais je devais avoir assez mauvaise mine.

Je refusais tout et demandais si on savait si madame Durand, du garage Citroën, était

en vie. Je regardais mes interlocutrices, m'a-t-on dit plus tard, de telle façon qu'elles eurent peur. Il en résulta que leur réponse, pour positive qu'elle fut, me parut hésitante. (...).

Je laissais là tout ce beau monde un peu médusé et gagnais le cimetière d'un pas accéléré. J'y vis ma mère. Elle me vit. Je ne suis pas romancier. Tout le monde comprendra, sans autre description, que ce fut une scène déchirante où seul la présence de nombreux témoins modéra l'émotion de la mère et du fils ».

Le retour et la réinsertion dans la société a été une épreuve supplémentaire pour ces rescapés des camps. Aucune structure n'avait été prévue pour les aider psychologiquement et leur famille n'était pas prête à les écouter. Il a donc fallu qu'ils apprennent à vivre avec ces souvenirs avec comme seul soutien leurs anciens camarades car qui mieux que quel-qu'un qui avait vécu l'horreur des camps pouvait comprendre un rescapé.

Pierre Durand écrit :

«Après mon retour, je n'avais plus qu'un but. Continuer. J'avais hâte de retrouver des camarades inconnus qui auraient parcouru le même chemin que moi. Je m'étais vite aperçu que les citoyens ordinaires ne me comprenaient guère. Je ne trouvais d'ailleurs pas les mots qu'il aurait fallu. L'indicible ne se dit pas, par définition, je l'ai déjà dit. (...) »⁵⁰.

Jacques Bergez, déporté du convoi du 12 mai 1944, relate les problèmes qu'il a rencontrés lorsqu'il a voulu reprendre une vie normale.

«Je crois que la réinsertion a encore été plus dure pour nous les jeunes⁵¹. Nous n'avons rien, pas de femmes, pas d'enfants. Ceux qui avaient une vie de famille avant de partir reprennent leur place au sein de celle-ci mais nous, nous sommes quelque peu désespérés. Il faut bien que

je fasse quelque chose alors je me réinscris au lycée pour passer la deuxième partie de mon bac, mais je me sens décalé au milieu de ces gamins, en plus j'ai régime particulier et je passe mon bac en février 1946 lors d'une session spéciale. Je m'inscris dans une école de commerce et je suis avec difficulté ma scolarité car j'ai beaucoup de problèmes médicaux. J'ai la tuberculose et une fois de plus, je suis exclu de la société. Dans ma famille, les regards sont différents, mais c'est difficile car j'ai une médicalisation très lourde. Un ancien déporté tuberculeux ça fait peur. Quelle femme accepterait de se marier avec un tuberculeux ? Enfin, un jour, on en rencontre une qui est moins difficile et qui accepte de se marier et peu à peu, comme ça, tout doucement je m'installe dans la vie, difficilement mais j'y parviens quand même. J'arrive à me faire une place dans la société, mais il faut bien dire que nous, les jeunes, étudiants, sans vie active, nous sommes totalement largués à notre retour et je crois que c'est pour ça qu'on a très peu parlé de notre expérience de la déportation car en plus nous avons eu l'impression d'être utilisés alors nous avons préféré nous taire »⁵².

Le retour en France, comme le retour dans les familles s'est fait avec beaucoup de difficultés pour la plupart des déportés. Ils avaient connu l'horreur et ils se sont heurtés au mutisme de leurs proches et à l'incompréhension de la société.

Conclusion

Les résultats qui viennent d'être présentés sont extraits du DEA que j'ai soutenu en 2002, première étape de la thèse que je poursuis actuellement. Ils mettent en avant des

aspects nouveaux peu développés jusqu'ici, tels que l'étude de la sociologie, des motifs d'arrestation, de déportation et de la démographie. Ils permettent de voir les spécificités du convoi du 12 mai 1944, la plus importante à retenir étant le nombre de raflés présents dans ce convoi.

Bientôt, j'aurai fini de constituer une base de données de tous les Français déportés à Buchenwald et je pourrais alors me livrer à des conclusions non plus sur un seul convoi mais sur l'ensemble de la population française de Buchenwald.

Synthese

Tot nog toe hebben de studies over de deportatie zich hoofdzakelijk gericht op het leven van de gedetineerden in de kampen zonder zich echt te bekommeren om de afkomst van deze gedetineerden. Ik heb er voor gekozen om mijn studie vooral toe te spitsen op de sociologie van deze personen. In die optiek heb ik de volgende criteria in acht genomen : leeftijd, beroep, woonplaats of plaats van arrestatie, datum en motief voor hun aanhouding, hun gevangenisparcours in Frankrijk en vervolgens in Duitsland, hun levensverwachting en hun herinnering.

De eerste besluiten die men uit deze studie kan halen zijn dat de gedeporteerden jonge mensen zijn die afkomstig zijn uit zeer uiteenlopende sociaal professionele milieus. De data en plaatsen van arrestatie kunnen variëren naar gelang de door de bezetter ingestelde repressie. Wat het konvooi van 12 mei 1944 betreft zijn de departementen waar de arrestaties het meest zijn voorgekomen deze van het Oosten van Frankrijk zoals de Jura. De Duitsers zijn er overgegaan tot massale arrestaties, onder

⁵¹ Jacques Bergez est né en 1926.

⁵² Témoignage recueilli par Vanina Brière le 20 novembre 2001.

meer te St. Claude, om de strijd aan te gaan met het alom tegenwoordige verzet in deze streek. Door de verschillende gegevens te kruisen komt men tot de vaststelling dat de motieven van de arrestatie of de duur van de internering in Frankrijk een grote weerslag gehad hebben op de levensverwachting en dat deze laatste ook verband houdt

met het motief van de arrestatie of met de plaats van deportatie.

De sociologische benadering van de deportatie stelt ons in staat een zicht te krijgen op de problematiek en een nieuwe visie te ontwikkelen door bepaalde aspecten aan het licht te brengen die tot nog toe onbekend waren.